
DECRET N° 2014/048 **DU** 03 FEV 2014
 portant nomination de responsables dans les universités d'Etat.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi n° 2001/005 du 16 avril 2001 portant orientation de l'Enseignement Supérieur ;
- Vu le décret n° 93/026 du 19 janvier 1993 portant création d'Universités ;
- Vu le décret n° 93/027 du 19 janvier 1993 portant dispositions communes aux universités, modifié et complété par le décret n° 2005/342 du 10 septembre 2005 ;
- Vu le décret n° 93/028 du 19 janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'Université de Ngaoundéré ;
- Vu le décret n° 93/029 du 19 janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'Université de Dschang ;
- Vu le décret n° 93/030 du 19 janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'Université de Douala ;
- Vu le décret n° 93/034 du 19 janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'Université de Buéa ;
- Vu le décret n° 93/036 du 19 janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'Université de Yaoundé I ;
- Vu le décret n° 93/037 du 19 janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'Université de Yaoundé II ;
- Vu le décret n° 2005/142 du 29 avril 2005 portant organisation du Ministère de l'Enseignement Supérieur ;
- Vu le décret n° 2008/310 du 09 août 2008 portant organisation administrative et académique de l'Université de Maroua ;
- Vu le décret n° 2010/371 du 14 décembre 2010 portant création d'une Université à Bamenda ;
- Vu le décret n° 2011/045 du 08 mars 2011 portant organisation administrative et académique de l'Université de Bamenda ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement,

DECRETE :

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
 SECRETARIAT GENERAL
 SERVICE DU FICHIER LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE
 COPIE CERTIFIEE CONFORME

Article 1^{er}.- Sont, à compter de la date de signature du présent décret, nommés aux postes ci-après dans les universités d'Etat :

UNIVERSITE DE BAMENDA

Deputy Vice-Chancellor in charge of Teaching, Professionalization and Development of Information and Communication Technologies : Mr **NGOH Victor Julius**, Professor, formerly Deputy Vice-Chancellor in charge of Research, Cooperation and Relations with the Business World, in replacement of Mr **ZE AMVELA Etienne**, retired.

UNIVERSITE DE BUEA

Deputy Vice-Chancellor in charge of Research, Cooperation and Relations with the Business World : Mr EPAH FONKENG Charles, Associate Professor, formerly Inspector of Academic Affairs n°3 at the Ministry of Higher Education, in replacement of Mr NGOH Victor Julius, called to other duties.

Registrar : Mr NDIP Roland, Associate Professor, formerly, in service at the Faculty of Sciences at the same University, in replacement of Mr ABANGMA Samson NEGBO, retired.

UNIVERSITE DE DOUALA

Vice-Recteur chargé de la Recherche, de la Coopération et des Relations avec le Monde des Entreprises : Madame NTONE KOUO, née KINGUE Helène, Maître de Conférences, précédemment Directeur du Centre des Œuvres Universitaires dans la même université, en remplacement de Madame NDOKO Nicole Claire, admise à faire valoir ses droits à la retraite.

SECRETARIAT GENERAL

Secrétaire Général : Madame TANG Alice Delphine, Maître de Conférences, précédemment Directeur du Centre des Œuvres Universitaires à l'Université de Bamenda, en remplacement de Monsieur NOLA Bienvenu.

UNIVERSITE DE DSCHANG

Vice-Recteur chargé du Contrôle Interne et de l'Evaluation : Monsieur DONFACK SOKENG Léopold, Professeur, précédemment Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques à l'Université de Douala, en remplacement de Madame FOTSO Pauline, appelé à d'autres fonctions.

UNIVERSITE DE MAROUA

Vice-Recteur chargé de la Recherche, de la Coopération et des Relations avec le Monde des Entreprises : Monsieur OSSAH EBOTO Charles, Maître de Conférences, précédemment Directeur du Centre des Œuvres Universitaires dans la même université, en remplacement de Monsieur METO'O Maxime Pierre, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

UNIVERSITE DE NGAOUNDERE

SECRETARIAT GENERAL

Secrétaire Général : Monsieur NGUIMA MAWOUNG Godefroy, Maître de Conférences, précédemment Chef de Division au Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, en remplacement de Monsieur BOUELET Rémy Sylvestre, appelé à d'autres fonctions.

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
SECRETARIAT GENERAL
SERVICE DU FICHER LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE
COPIE CERTIFIEE CONFORME

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

Vice-Recteur chargé des Enseignements, de la Professionnalisation et du Développement des Technologies de l'Information et de la communication :

Monsieur **ABWA Daniel**, Professeur, précédemment Directeur des Affaires Académiques dans la même université, en remplacement de Monsieur NTSOBE NDJOH André Marie, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

UNIVERSITE DE YAOUNDE II

Vice-Recteur chargé du Contrôle Interne et de l'Evaluation : Monsieur **TSAFACK NANFOSSO Roger**, Professeur, cumulativement avec ses fonctions de Directeur du Programme de Gestion de Politiques Economiques, précédemment Enseignant à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université de Yaoundé II, en remplacement de Monsieur ONDOA Magloire, appelé à d'autres fonctions.

Article 2.- Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

YAOUNDE, le 03 FEV 2014

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,



Paul BIYA